



Dates à retenir:

-14 avril 14h30

Balade à la découverte du Bocage à Sémelay

-19 au 23 mai

Fête de la Nature

-12 juin 21h30

sortie nocturne à Dun-les-places

Plus d'info sur : <http://biodiversitedumorvan.natura2000.fr/>

Edito :

Si nous voulons que la biodiversité que nous connaissons survive au changement climatique, n'oublions pas que le Morvan est une des régions où la température le plus augmentée depuis la fin des années 60. Nous devons agir.

Il nous faut avoir une parfaite connaissance de toutes les espèces, faune et flore qui nous entourent, y compris les plus communes. Prenons l'exemple de quelques espèces de la faune nocturne : chouettes et chauves-souris.

L'équipe Natura 2000 a mis au point plusieurs programmes pour vous les faire mieux connaître. Plusieurs ateliers se font pour vous instruire sur leur mode de vie : Nuit de la chouette, découverte des différentes espèces de chauves-souris. Au cours de ces rencontres, ouvertes à tous, les techniciens du Parc vous feront appréhender la problématique de leur protection. L'époque où l'on clouait les chouettes sur les portes de grange est heureusement révolue ! Il existe des solutions pour maintenir et favoriser leurs aires de nichage.

Nous avons besoin que les élus et vous tous vous impliquiez dans ces démarches et que vous nous fassiez remonter des informations pour que nous puissions vous accompagner : mise en place de nichoirs, conservation ou aménagement de zones de refuge Il est simple de prévoir lors de travaux de réfection de bâtiments, quelques emplacements où les chauves-souris pourront hiberner en sécurité. Nous sommes là pour vous aider à trouver des solutions. N'hésitez pas à nous contacter, nous pouvons vous conseiller.

Patrick GEORGE, Président du COPIL Morvan Natura 2000

Faune nocturne

Chauve-souris

Chouettes

Contrat Natura 2000

Zoom sur

Des petites chouettes sur les sommets du Morvan ?!

Souvent silencieuses, très discrètes, elles se cachent dans des zones forestières et montagneuses difficiles d'accès... Presque deux fois plus petites et plus légères que l'Effraie de clochers, La Chevêchette d'Europe et Chouette de Tengmalm sont des petites chouettes de montagne. Si elles fréquentent les forêts de conifères et de feuillus sans trop de distinction, elles ont besoin de vieux peuplements avec une multitude de cavités et trous de pic pour y nicher.

Ces deux chouettes sont présentes dans le Morvan en faible effectif.

Depuis plusieurs années, la Société d'histoire Naturelle d'Autun coordonne les suivis à l'échelle de la Bourgogne et notamment dans le Morvan. L'équipe Natura, elle, se mobilise depuis maintenant 3 ans pour mettre en place ce protocole sur le Mont Beuvray et le Mont Preneley.

Le protocole consiste à faire des écoutes et observer les réactions après la diffusion de cris enregistrés pour chacune des espèces. Ces écoutes ont lieu pendant l'hiver, deux heures avant et après le coucher du soleil, sur des points géolocalisés.

Malheureusement, les dernières années n'ont pas été très fructueuses. Pour la Chouette de Tengmalm, un contact a été réalisé en 2018 sur un secteur déjà connu. Elle semble se maintenir avec des effectifs très faibles sur le Haut-Morvan. Pour la Chevêchette d'Europe aucun indice de présence n'a été signalé depuis 2015 laissant penser une présence passagère. Les tendances nationales ne sont pas très bonnes, elles peuvent s'expliquer par le rajeunissement des forêts, les transformations des écosystèmes et les changements climatiques. Mais le PNRM et la SHNA restent mobilisés, espérant entendre ou voir ces petites chouettes indicatrices de belles forêts riches de biodiversité. Voilà une bonne raison de laisser vieillir nos forêts !

Pour aller plus loin : <http://rapaces.lpo.fr/chevechette-tengmalm/suivi-et-conservation>



Chevechette d'Europe

La nuit de la chouette sur les sites Natura 2000 et en Morvan

La Nuit de la chouette est un événement national qui a lieu tous les deux ans. Depuis de nombreuses années, le Parc du Morvan ainsi que l'équipe Natura 2000 organisent des sorties lors de ce jour particulier.

Cette année, la Nuit de la chouette s'est organisée de façon différente. Habituellement des sorties nocturnes sont préparées, mais, en raison du couvre-feu à 18h, l'équipe du Parc a dû s'adapter à cette nouvelle réglementation.

De ce fait, des sorties de jour ont été prévues afin d'échanger sur les espèces de chouettes et hiboux. Ces sorties nature ont permis de voir, en plein jour, les gîtes propices à ces espèces ainsi que les menaces qui peuvent peser sur celles-ci.

D'autres types d'ateliers se sont organisés avec, par exemple, l'organisation d'ateliers de décorticage de pelotes de rejection. Cette manipulation permet d'identifier les micro-mammifères présents.

Ainsi, 5 sorties nature et ateliers, regroupant 44 personnes ont été organisés par le Parc cette année, malgré les restrictions dû à la COVID-19 qui nous oblige à limiter les inscriptions à 10 personnes.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en mars 2023 pour la prochaine nuit de la chouette !

La chouette Effraie ou encore l'Effraie des clochers

L'Effraie est une chouette de taille moyenne, très facile à reconnaître grâce à son masque facial clair en forme de coeur. Son dos et sa tête sont gris/roux tachetés de blanc et de noir. Son ventre et ses pattes sont blancs. Elle possède des ailes larges et assez longues dont les battements amples, souples et silencieux lui procurent un vol léger et facile qui lui permet de parcourir lentement et silencieusement son terrain de chasse.

Alimentation :

Elle se nourrit presque'exclusivement de petits mammifères. Ce sont les campagnols et particulièrement le Campagnol des champs, qui constituent la plus grosse partie de son régime. Les effraies, comme tous les rapaces, rejettent par le bec deux fois par jour les restes indigestes (poils, os, ...) de leurs proies sous forme de pelotes de réjection.

Habitat :

C'est un oiseau que l'on retrouve dans les milieux ouverts. On peut également la retrouver dans nos vergers et jardins. Sa morphologie ne lui permet pas de se loger et de chasser dans les forêts. La plupart du temps, elle crée son nid dans le bâti humain

(clochers d'églises, combles de châteaux ou de granges, vieux pigeonniers ...).

Reproduction :

La période de nidification est printanière (mars à juin). Les rapaces nocturnes ne construisent pas de nid, les femelles pondent leurs oeufs où elles sont. L'effraie est en âge de se reproduire dès sa 2e année de vie. La durée d'incubation des oeufs est d'environ 30 jours et les jeunes quittent le nid à 55 jours.

Menaces :

Son attirance pour les bords de route, riches en rongeurs, cause souvent sa perte par collision. L'usage de pesticides et la rénovation du bâti humain sont deux autres menaces importantes. Actuellement, elle est classée "non menacée" dans son ensemble, mais elle peut être menacée localement.



Chouette Effraie

Les chauves-souris : d

Le Murin à oreilles échanquées

Classe : mammifère

Taille : 220 à 245 mm d'envergure

Poids : 6 à 15g

Pelage : roux dans le dos et légèrement plus clair sur le ventre.

Régime alimentaire : insectivore

Zone de chasse : dans le feuillage, les canopées et les houppiers des arbres, le long des murs couverts de lierre ou au dessus de l'eau. Il traverse rarement les zones entièrement dénudées de végétation, préférant en général transiter le long des haies ou des lisières.

Habitat : milieux boisés de feuillus, bocagers, paysages mixtes, parc, vergers, jardins...Il passe l'hiver dans les grottes, carrières ou caves de grandes dimension. Les mâles passent l'été en solitaire et trouvent leur gîtes dans des cavités arboricoles ou proches des maisons. Les femelles se regroupent pour former des nurseries dans les combles des bâtiments avec de larges ouvertures d'accès.

Dans une grange à La Motte Ternant se trouve un projet de gîte pour permettre aux chauves-souris de pérenniser et d'améliorer la cohabitation entre les espèces. Mis en place. Réalisé par l'entreprise Nature Nichoirs en 2000, le projet porte sur l'installation de gîtes extérieurs pour éviter un dérangement de la colonie. Ainsi, un espace sonne en leur disposition. Des bâches ont été installées pour protéger les gîtes de la pluie. Des nichoirs de tailles différentes, ressemblant à des volets d'Europe.



Les chauves-souris, des espèces menacées

Presque toutes les chauves-souris (sauf Pipistrelle et Noctule commune) sont classées espèce d'intérêt communautaire dans l'annexe II de la Directive. Leurs espèces et leur habitat sont protégés en France.

Les chauves-souris pâtissent de la raréfaction générale des insectes. Elles souffrent également de la destruction des gîtes d'hibernation et de mise bas, notamment par condamnation de caves. Elles sont également impactées par la régression du maillage agricole, la prédation par les chats et au trafic automobile.

Les espèces mal-aimées

une petite colonie de mise bas de Petit Rhinolophe. Afin de propriétaires et les chauves-souris, des aménagements ont été réalisés basée à Saint Agnan et financé à 100% par un contrat Natura 2000. L'ensemble de la grange pour séparer l'étage en deux afin d'éviter l'humidité, protégé et équipé d'un ensemble de nichoirs, est à leur disposition pour protéger le sol et faciliter le nettoyage du guano. En extérieur, deux gîtes, pourront accueillir d'autres espèces comme la Barbastelle

Le Grand Murin

Classe : mammifère

Taille : jusqu'à 45cm d'envergure

Poids : une trentaine de grammes

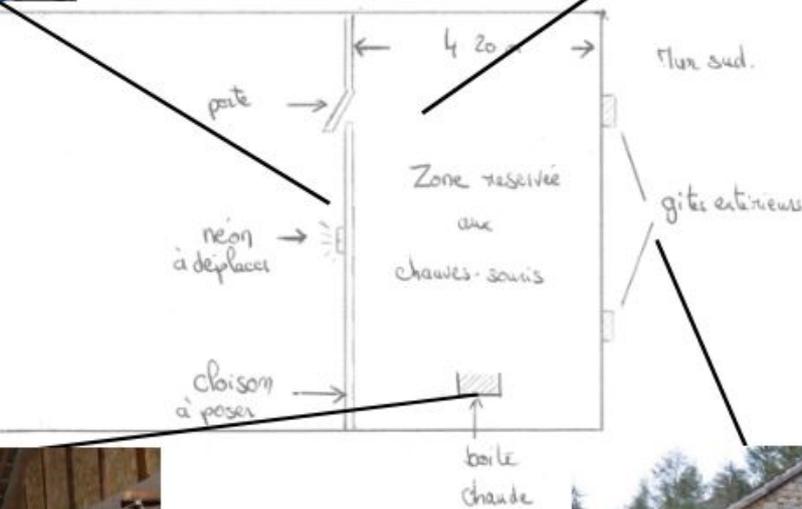
Pelage : épais, court, brun clair sur le dos et presque blanc sur le ventre.

Régime alimentaire : insectivore

Zone de chasse : haie, bocage, le long de cours d'eau ...

Habitat : Il vit dans les forêts de feuillus et les territoires bocagers. Il hiverne dans des gîtes cavernicoles (grottes, mines, carrières, caves...).

L'été les femelles se regroupent dans des gîtes de mise-bas, souvent dans les charpentes chaudes des bâtiments, pour mettre bas et élever leurs petits. Les mâles passent l'été en solitaire.



accées ...

(espèce commune) de notre territoire
Directive Habitats-Faune-Flore. Ces

Elles sont sensibles à la disparition
des accès aux combles et aux
bocager. Elles sont sensibles à la



Hélène GERVAIS,

Chargée de projet Biodiversité au Conservatoire d'espaces naturels.



Qu'est-ce que le Cen ?

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (Cen) est une association loi 1901 qui agit depuis 1986 pour préserver les milieux naturels, la faune et la flore de la région. Le Conservatoire gère aujourd'hui près de 200 sites (6000 ha) répartis sur les quatre départements. Son rôle de gestionnaire d'espaces naturels est reconnu d'intérêt général et agréé par l'État et la Région, convaincus du bien-fondé de ses actions. Ses missions sont de :

- connaître les milieux et les espèces pour mieux adapter la gestion sur les sites,
- protéger les milieux, la faune et la flore menacés en achetant des parcelles ou en passant des accords avec les propriétaires,
- gérer les milieux par des techniques respectueuses de la biodiversité souvent en partenariat avec des agriculteurs,
- sensibiliser à la préservation des espaces naturels remarquables, les faire découvrir et partager ses connaissances sur les richesses des territoires,
- animer et accompagner des projets de territoire et les politiques publiques relatives à la biodiversité, l'eau et l'agriculture. C'est dans ce cadre que le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne s'implique dans la mise en œuvre de Natura 2000 en animant ou co-animant 10 sites Natura 2000.

Quel est votre rôle sur les entités à chauves-souris et plus largement sur les sites Natura 2000 du Morvan ?

Le Conservatoire d'espaces naturels est animateur des sites à chauves-souris de Bourgogne depuis 2016 avec la Société d'histoire naturelle d'Autun. Historiquement dotés de 56 entités, ces sites ont fait l'objet dès 2018 d'une procédure de fusion de certaines entités avec des sites Natura 2000 à proximité. Ainsi ce sont 7 entités du site historique Gîtes et habitats qui ont été intégrées dans le site Natura 2000 « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan » animé par le Parc naturel régional. Le Conservatoire appuie les animateurs du site sur la thématique « chauves-souris ».

Plus globalement, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne travaille dans le périmètre Natura 2000 dans le cadre de sa politique « sites ». En tant que propriétaire de sites, notamment au sein de la Réserve Naturelle Régionale Tourbières du Morvan, il a des échanges réguliers avec le Parc naturel régional pour monter des contrats Natura 2000 et travailler sur les projets agro-environnementaux avec des exploitants agricoles.

Quel est le plus d'une coordination régionale sur les entités à chauves-souris ?

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et la Société d'histoire naturelle d'Autun, outre l'animation des sites Natura 2000 « chauves-souris » régionaux dont ils ont la charge, assurent la coordination des actions mises en œuvre au niveau régional.

Ils effectuent ainsi un suivi des sites et font des retours d'expérience vers les animateurs locaux d'entités à chauves-souris. De par son parc de sites en maîtrise d'usage ou foncière, le Conservatoire d'espaces naturels possède une réelle expérience de gestion des sites à chauves-souris, que ce soit sur des systèmes de mise en défens, de suivi de la fréquentation ou toute autre mesure de gestion favorable aux chiroptères.

Les coordinateurs favorisent également la mise en œuvre d'un réseau d'acteurs.

Si tu devais choisir une entité, laquelle choisirais-tu et pourquoi ?

Sans hésiter : l'entité de Chitry-les-Mines, une des plus grandes entités à chauves-souris animée par le Parc qui comprend la plus importante colonie de mise bas de Grands murins en Bourgogne, ainsi qu'une colonie de Petits rhinolophes d'intérêt régional.

Avec quasiment la moitié de sa surface occupée par des prairies permanentes bordées par des haies et un tiers par des forêts, ce territoire offre aux chauves-souris des zones de chasse de premier ordre. L'Yonne et ses affluents ainsi que les ripisylves permettent également aux chauves-souris de trouver des zones d'alimentation. Côté paysage, outre son bocage caractéristique, l'entité n'est pas en reste avec la présence d'un château et le canal du Nivernais la traversant du nord au sud.

Quelles sont les actions que peut mettre en place un propriétaire en faveur des chauves-souris ?

Nombreuses actions peuvent être mises en place par les propriétaires, en voici quelques exemples. Pour les propriétaires forestiers, le maintien d'arbres à cavités et de bois morts qui servent de gîtes pour les espèces arboricoles, la mise en place d'îlots de vieillissement, la régénération naturelle d'une forêt de feuillus après une coupe, sont autant d'éléments propices aux chauves-souris. Le traitement en futaie irrégulière offre une mosaïque d'habitats qui contribue également à leur accueil.

Les propriétaires de terrains agricoles ou non peuvent maintenir ou planter des haies servant de voies de communication à de nombreux animaux, et tout particulièrement aux chauves-souris qui les utilisent comme routes de vol. La gestion par la fauche ou le pâturage de prairies contribue également à conserver un bon équilibre écologique.

Dans l'aménagement des bâtiments, les propriétaires peuvent prendre en compte la présence de chauves-souris. Les travaux doivent être réalisés en période d'absence des chauves-souris, les ouvertures doivent être adaptées aux chauves-souris mais pas à leurs prédateurs et ne doivent pas être praticables par les pigeons ou la Chouette effraie. Elles doivent être orientées le plus directement vers les espaces naturels et loin des lumières artificielles. Il conviendra d'éviter des produits nocifs pour les chauves-souris, notamment sur le traitement des charpentes.

Bien d'autres actions sont favorables aux chauves-souris, telles que la limitation des pesticides et de la pollution lumineuse. Toutes ces mesures à mettre en place témoignent de la grande richesse de notre patrimoine naturel, richesse qui sera de plus en plus précieuse dans les années à venir.



Petit Rhinolophe à Chitry-les-mines

C'est le moment de la migration des amphibiens !

Les embûches sont nombreuses pour les amphibiens qui sortent de leur cachette hivernale pour rejoindre leur site de reproduction. Les axes routiers sont particulièrement dévastateurs. Jusqu'au 15 avril, aidez la Société d'Histoire Naturelle d'Autun à recenser les secteurs de traversées en notant vos observations sur le site SHNA-OFAB ou en cliquant [ICI](#).

L'équipe Natura 2000 du Parc naturel régional du Morvan

Justine DURET

Animatrice de plusieurs entités se trouvant dans le Nord du site:

« Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »

justine.duret@parcdumorvan.org /

03.86.78.79.82



Vous avez un projet d'évènement ?

Vous êtes sur le point d'établir un document de planification ?

Vous avez une forêt, une parcelle agricole que vous voulez valoriser ?

Vous souhaitez participer à une sortie nature ?

Vous êtes enseignant et vous souhaitez organiser une sortie avec vos étudiants/élèves ?

Contactez nous !

Clément GARINEAUD

Animateur de plusieurs entités se trouvant dans le Sud du site:

« Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »

clement.garineaud@parcdumorvan.org /

03.86.78.79.28



Camille GUET

Animatrice du site

« Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan »

camille.guet@parcdumorvan.org / 03.86.78.79.36



Clémence WECK

Chargée de la communication, de la sensibilisation et du suivi administratif Natura 2000 / Animatrice de l'entité "Vernay et Vignan" du site:

« Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »

clemence.weck@parcdumorvan.org / 03.86.78.79.85



Contact

Parc naturel régional du Morvan

Maison du Parc – 58230 SAINT-BRISSON

tél. : 03 86 78 79 00

biodiversite@parcdumorvan.org

<http://biodiversitedumorvan.n2000.fr>

www.parcdumorvan.org

Pour recevoir cette lettre d'information sur votre boîte mail envoyez votre demande à :

biodiversite@parcdumorvan.org ou au 03.86.78.79.85

